

***Décision du Président de la Communauté d'agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS  
MOYENS GENERAUX**

**APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE D'UN OUTIL DE GESTION, DE  
BILLETTERIE ET DE CONTROLE D'ACCES, ET SA MAINTENANCE POUR DES SITES  
NOTAMMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS – SIGNATURE DE L'AVENANT N°1**

Vu la décision n°2017/454 en date du 18 octobre 2017, par laquelle le Président de la Communauté d'Agglomération a décidé de signer l'accord-cadre ayant pour objet la fourniture d'un outil de gestion, de billetterie et de contrôle d'accès, et sa maintenance pour des sites notamment sportifs et de loisirs avec la société DOCAPOST APPLICAM SAS ayant son siège social à Metz (57052), 2 avenue Sébastopol, conclu avec un montant 80 000 € HT et sans montant maximum, et pour une durée de 4 ans à compter de sa notification,

Considérant qu'en cours d'exécution, la société DOCAPOST APPLICAM SAS, a décidé de céder, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, son activité à la société SLH CONTROL, ayant son siège social à PARIS (75008), 7, rue de la Boétie et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 879 036 168,

Considérant que la société SLH CONTROL présente les mêmes garanties techniques, professionnelles et financières que la société DOCAPOST APPLICAM SAS,

Considérant par conséquent qu'il y a lieu de signer un avenant de transfert au profit de la société SLH CONTROL. ]

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 12 janvier, 22 mars, 13 décembre 2017, 14 février 2018, 3 avril, 26 juin et 13 novembre 2019 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** de signer un avenant n°1 au marché de fourniture d'un outil de gestion, de billetterie et de contrôle d'accès, et sa maintenance pour des sites notamment sportifs et de loisirs, avec la Société SLH CONTROL, ayant son siège social à Paris (75008), 7, rue de la Boétie, ayant pour objet de transférer les droits et obligations nés dans le cadre du marché avec la Société DOCAPOST APPLICAM au profit de la Société SLH CONTROL

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Fait à Béthune, le 3 avril 2020

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : 6 avril 2020  
Et de la publication le : 6 avril 2020  
Le Président,  
Certifié signé

Le Président,  
Certifié signé

**WACHEUX Alain**

**WACHEUX Alain**